



Déclaration liminaire CSAL du 22/06/2022

Monsieur le Président,

Après plusieurs mois de suspense, la montagne a accouché d'une souris : le point d'indice sera revalorisé au 1er juillet de 1,5 %...

C'est très largement insuffisant pour répondre à l'urgence, face à l'inflation et à la crise d'attractivité de la Fonction publique !

Et même si le Ministre a également annoncé d'autres mesurètes, nous sommes très loin du compte, d'une reconnaissance réelle du travail des agents publics et bien en deçà de l'augmentation de 2022, augmentation elle-même déjà bien insuffisante par rapport au niveau de l'inflation sur les produits de première nécessité.

A la suite de cette annonce unilatérale du gouvernement, FO Fonction publique continue de revendiquer l'ouverture immédiate de véritables négociations salariales !

Au-delà de la reconnaissance concrète de leur engagement par la revalorisation des rémunérations, la valeur du point d'indice bien sûr mais aussi l'amélioration de l'indemnitaire promise depuis presque 2 ans par la direction générale et sans cesse repoussée, FO revendique de réelles perspectives de carrières, notamment grâce à un plan de qualification ambitieux.

Si Bercy souhaite « En avoir pour ses impôts », les agents des Finances publiques souhaitent, eux, en avoir pour leur boulot ...

Que dire du capharnaüm de la campagne déclarative : la baisse des effectifs, on connaît...mais où est donc passée la baisse de fréquentation des accueils, tous canaux confondus, promis par le NRP, la dématérialisation, le PAS, la déclaration automatique ? A priori, ce n'est encore pas pour cette année...

Une campagne déclarative qui se déroule en même temps que la campagne GMBI, dont les usagers ne comprennent ni le comment, ni le pourquoi de la chose... et la presse qui en rajoute sur la date limite du 30 juin avec une pénalité de retard... il n'en faut pas moins pour que les usagers contactent nos services... et s'impatientent, au regard des files d'attentes !

Et que dire de la déconnexion totale (encore) de la DG et sa communication sur Ulysse : « GMBI et GESLOC sont entrés dans le quotidien des services fonciers », et « le rythme de croisière est enclenché ». La question étant : a quand le naufrage ? Les services apprécieront le message...

Et que dire des massmails envoyés, que ce soit pour savoir qui avait une piscine non déclarée, ou pour rappeler aux usagers l'obligation de déclaration GMBI...alors même qu'ils l'avaient déjà faite !

Il fut un temps où on adressait un rappel après la date buttoir dépassée : il est vrai que le mail s'envoie gratuitement aujourd'hui, c'est donc devenu un moyen de communication facile et rapide. Mais au fait, et la sobriété énergétique dans tout ça ? Déjà envolée, sûrement...

Comme chaque année, la question des moyens se pose, et FO le revendique : nous avons besoin d'un service public fort et de réelle proximité.

Les agents de la DGFIP et les usagers n'ont pas besoin de poudre de perlimpinpin, jetée par notre ministre « en avoir pour nos impôts », qui oublie le principe de base : pas de contrepartie en échange du versement de sa contribution obligatoire !

Que de démagogie ! Prendre le risque que chacun choisisse ce qu'il finance avec ses impôts, et oublier l'intérêt général au profit des intérêts particuliers de chacun. Celui qui n'a pas d'enfant pourrait refuser de financer l'école, celui qui n'a pas de voiture les routes, celui qui n'est jamais malade les hôpitaux, etc. Ce n'est pas notre conception de la société, nous la préférons solidaire plutôt qu'individualiste.

A la question : « pensez-vous que vous payez trop d'impôts », la réponse des usagers sera toujours « oui ! »,

Et pourquoi ne pas poser cette question aux agents des finances publiques : « pensez-vous en avoir pour votre boulot ? ». Peut-être pour ne pas entendre la réponse...

Les mesures prises contre la fraude fiscale nous laissent également perplexes : la fraude à la TVA en est la grande absente, le recouvrement effectif des sommes redressées n'est même pas évoqué, le droit à l'erreur est prolongé et renforcé... bref, l'optimisation fiscale restera une discipline olympique où les plus fortunés ne manquent ni d'entraînement ni de conseils !

FO DGFIP vous propose un plan simple et d'une redoutable efficacité pour lutter contre cette fraude: arrêter les suppressions d'emplois et, au-delà, donner les moyens humains, budgétaires, techniques et juridiques aux agents de la DGFIP !!!

Sur le sujet principal de ce CSAL, les instances nationales, toutes organisations syndicales confondues, ont dénoncé à la secrétaire générale des ministères financiers l'organisation de ces élections aux conseils médicaux du département.

Aucune concertation avec les représentants du personnel, appels à candidatures fait dans la précipitation, une liste de 15 noms, quelle que soit la taille du département.

De plus, la notion même de représentant du personnel, obtenue par des élections professionnelles, est bafouée, puisque les candidats ne sont même pas obligés d'appartenir à une organisation syndicale...

FO DGFIP Moselle tient ici à dénoncer toute cette procédure, qui surcharge les services de direction, dont les collègues du service RH, qui n'avaient pas forcément besoin de cette tâche supplémentaire.

La seule véritable richesse de la DGFIP est ses agents : leur attachement au service public, leur investissement, leur engagement permanent, leur conscience professionnelle, les obligations qu'ils se créent, parfois bien au-delà du raisonnable, quitte à hypothéquer leur santé... ce que plus aucun médecin du travail ne peut même constater désormais en Moselle. C'est uniquement grâce à eux que la maison tient encore, malgré les lézardes que l'on voit à tous les étages!

Tant que la reconnaissance concrète de l'engagement des agents de la DGFIP ne sera pas traduite en revalorisation des rémunérations et en plan de qualification ambitieux, tant que le niveau de charge de travail ne redeviendra pas soutenable, tant que l'amélioration des conditions de travail ne sera pas effective et qu'elles resteront aussi dégradées, tant que des emplois seront supprimés, FO DGFIP et les élus FO de la Moselle seront là pour vous rappeler vos responsabilités et exiger des moyens pour le Service public républicain et ceux qui le font vivre au quotidien au plus près des usagers et des citoyens.